

C2 - PRELEVEMENT	<b>REFERENCE : C2-INS-01</b>
<b>CONDUITE A TENIR EN CAS DE MALAISE, INCIDENT, OU AES</b>	<b>VERSION : 3</b>
<b>Application : 2014-08-11</b>	

## 1. Objet et domaine d'application

Cette fiche d'instruction décrit les mesures à prendre en cas d'incident, malaise ou accident d'exposition au sang qui pourrait survenir lors des prélèvements réalisés par le personnel du laboratoire. Elle s'applique à l'ensemble du personnel du laboratoire

## 2. Documents associés

C2-PR-01 « Prélèvements »

Procédure de la clinique PR-HEM-02 v2013-08: « Conduite a tenir en cas d'accident avec exposition au sang ou a des produits biologiques »

## 3. Responsabilités

Les prélèvements sont réalisés sous la responsabilité du biologiste et sont pratiqués par le personnel autorisé et titulaires du diplôme AFGSU Niveau II (Cf §3. C2-PR01 « Prélèvements »).

## 4. Déroulement de l'activité

Le secrétariat du laboratoire est à proximité des salles de prélèvements. En cas de problème ne pas hésiter à demander de l'aide à l'ensemble du personnel (téléphoner au médecin, prendre le relai près du patient). Les préleveurs à domicile savent gérer les incidents ou accidents de prélèvement, en cas de problème appeler le médecin traitant ou le **15** si urgent.

### 4.1. Principaux incidents possibles lors du prélèvement

Incident ou Accident	Cause	Conduite à tenir
Malaise du patient qui reste cependant conscient	Anxiété, jeûne, ...	Rassurer le patient. Arrêter le prélèvement et faire comprimer par le patient le point de prélèvement. Incliner le dossier du fauteuil de manière à ce qu'il soit le plus allongé possible et relever les jambes du patient afin qu'elles soient plus hautes que la tête, le couvrir si nécessaire Eviter la perte de connaissance en retenant l'attention du patient Faire prévenir un biologiste ou le médecin de garde sans laisser le patient seul. Noter l'incident sur la fiche de prélèvement
Hématome au point de prélèvement	Garrot trop serré, veine trop fine, piqûre hésitante	Rassurer le patient. Compresser le point de prélèvement Poser une compresse alcoolisée
Perte de connaissance du patient	Anxiété, jeûne + causes médicales	Arrêter le prélèvement et éliminer l'aiguille, Incliner le dossier du fauteuil de manière à ce qu'il soit le plus allongé possible Relever les jambes du patient de manière à ce qu'elles soient plus hautes que la tête et le couvrir si nécessaire Faire prévenir un biologiste ou le médecin de garde sans laisser le patient seul. Si nécessaire appeler le 15. <b>Remarque</b> : en cas de crise d'épilepsie prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter que le patient ne se blesse. Noter l'incident sur la fiche de prélèvement

<b>Auteur :</b> Albenois Romain	<b>Validation :</b> Julien Loïc 2014-08-11	<b>Approbation :</b> Albenois Romain 2014-08-11	<b>Page 1 / 3</b>
------------------------------------	--	---	-------------------

## 4.2. Conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang (AES)

Ce protocole a pour objet de définir les opérations à effectuer en cas d'accident avec exposition aux virus (AEV) ou à des produits biologiques (AES)

### 1 → PREMIERS SOINS A FAIRE IMMEDIATEMENT

NATURE DU CONTACT	SOINS IMMEDIATS A FAIRE
<b>PIQÛRE OU BLESSURE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nettoyer la zone cutanée à l'eau et au savon puis rincer.</li><li>• Désinfecter avec de l'eau de Javel diluée à 1/10<sup>ème</sup>, de l'alcool à 70° ou du DAKIN, pendant 5 min.</li></ul>
<b>PROJECTION SUR LES YEUX ET MUQUEUSES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rincer abondamment à l'eau ou au sérum physiologique.</li></ul>
<b>CONTACT DIRECT DE LIQUIDE BIOLOGIQUE SUR PEAU LESEE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nettoyer la zone cutanée à l'eau et au savon puis rincer.</li><li>• Désinfectez avec de l'eau de javel diluée à 1/10<sup>ème</sup> de l'alcool à 70° ou du DAKIN pendant 5 min.</li></ul>

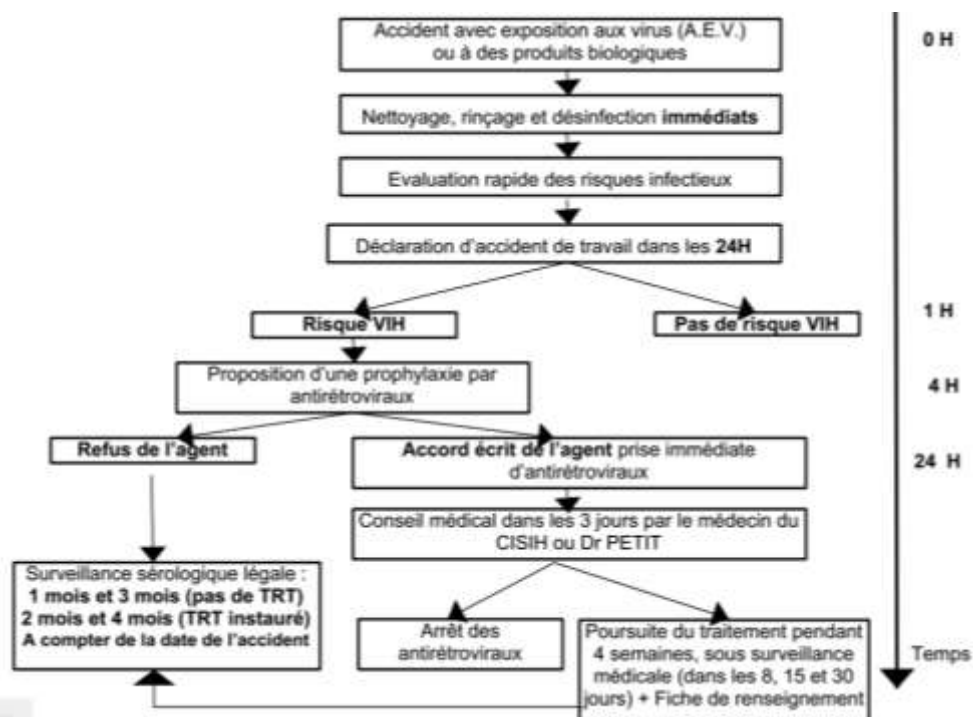
### 2 → UN CONSEIL MEDICAL DOIT ETRE PRIS DANS L'HEURE

Prévenir le biologiste et prendre contact avec le **Médecin résident ou de garde (Dr Petit ++)** afin d'évaluer le risque infectieux (VIH, VHC, VHB, ...) **Selon le risque il est recommandé de débiter le traitement ARV dans les 4h.**

### 3 → MESURES A PRENDRE

- Faire un prélèvement sanguin sur le patient source (si connu) **AVEC SON ACCORD IMPERATIF**. Amener le prélèvement au laboratoire avec la prescription en précisant « **URGENT, Sérologie VIH, VHC après Accident avec Exposition au Sang** ».
- Déclarer l'accident de travail **OBLIGATOIREMENT** et ce dans les 24h
- La réglementation (Arrêté du 1<sup>er</sup> août 2007) prévoit une sérologie VIH, VHC, VHB de l'agent dans les 8 premiers jours dans tous les cas. Un contrôle sérologique sera fait par le médecin du travail en l'absence d'un traitement post exposition (TPE) à 1 et 3 mois, en présence de TPE à 2 et 4 mois.

## Récapitulatif de la conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang :



## 5. Classement et archivage

Les règles de classement et d'archivage sont décrites dans la procédure H2-PR 02 « Gestion des enregistrements et archivage ».

## 6. Bibliographie

Bioqualité : C2-INS-02 « Conduite à tenir en cas d'incident lors du prélèvement ».

Procédure de la clinique PR-HEM-02 v2013-08: « Conduite à tenir en cas d'accident avec exposition au sang ou à des produits biologiques »